

Mandat spécial de représentation pour le raccordement d'un site au réseau public de distribution d'électricité

Entre les soussignés¹ :

M. ou Mme (*nom, prénom*)
domicilié(e) à

Ou

La société (*dénomination et forme sociale, adresse du siège, n°RCS, capital social, qualité*)
représentée par M. ou Mme
.....(*Nom/Prénom, Titre/Fonction*),
dûment habilité(e) à cet effet,

Ou

La Collectivité Locale
représentée par M. ou Mme (*Titre/Fonction*),
dûment habilité(e) à cet effet,

ci-après désigné(e) par « Le Mandant » d'une part,

Et

La société (*dénomination et forme sociale, adresse du siège, n°RCS, capital social, qualité*)
représentée par M. ou Mme.....
.....(*Nom/Prénom, Titre/Fonction*),
dûment habilité(e) à cet effet,

Ci-après désignée par « Le Mandataire » d'autre part,

Le Mandant et le Mandataire peuvent être désignés individuellement par le terme « Partie » ou collectivement par le terme « Parties ».

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Par le présent mandat spécial, le Mandant donne pouvoir au Mandataire, et à lui seul, d'effectuer, en son nom et pour son compte, les démarches nécessaires auprès de la CESML, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, sur la commune concernée par cette opération, pour le raccordement du site dont il est le maître d'ouvrage et dont la désignation et la localisation géographique suivent.

Le Mandataire devient l'interlocuteur de la CESML pour toutes les étapes du raccordement. À ce titre, il est seul destinataire des documents relatifs au déroulement de l'opération de raccordement.

Dans le cadre de ce mandat, le Mandant donne pouvoir au Mandataire, pour le site à raccorder, de²:

Signer en son nom et pour son compte la proposition de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :

Mandant,

ou

Mandataire au nom et pour le compte du Mandant,

¹ Cocher la case correspondante

² Cocher la ou les cases correspondantes du mandat choisi par le mandataire

Le cas échéant, signer en son nom et pour son compte la convention de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du :

Mandant,

ou

Mandataire au nom et pour le compte du Mandant,

En cas de production de puissance de raccordement ≤ 250 kVA, signer en son nom et pour son compte le Contrat de Raccordement, d'Accès au réseau et d'Exploitation (CRAE),

Procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.

En considération du présent mandat spécial, le Mandataire pourra notamment demander auprès de la CESML, la communication de toute information confidentielle concernant le Mandant, au sens du décret n° 2001-630 du 16 juillet 2001 modifié, relatif à la confidentialité des informations détenues par les gestionnaires de réseaux publics de transport ou de distribution d'électricité.

Les informations communiquées ne peuvent concerner que les seules informations utiles à l'étude et à la réalisation du raccordement du site dont le Mandant est Maître d'ouvrage et dont l'identification et la description figure au présent mandat, à l'exclusion de toute autre utilisation.

Désignation du site dont le raccordement au réseau public de distribution est à réaliser :

Adresse :

Commune(s), code postal :

Nature des opérations³ :

.....

Nature et durée du mandat :

Le présent mandat spécial est donné pour le site ci-dessus mentionné. Il prend effet à la date de sa signature. Il est valable pour le raccordement du site dont la demande a été exprimée dans l'année qui suit sa signature et prend fin lors de la mise à disposition par la CESML des ouvrages de raccordement de ce site.

Fait en deux exemplaires originaux, dont un est remis à chacune des Parties, qui reconnaît en avoir reçu communication.

Le Mandant **(Nom)**
(lieu, date et signature et cachet éventuel)

Le Mandataire **(Nom)**
(lieu, date, signature et cachet)

³ Logements individuels ou groupés, locaux commerciaux ou professionnels...